

Objectifs de développement des Nations Unies

Employés

Unité de mesure

2022

2021

2020

Champ d'application



GRI: 2016
102-7
102-41

Employés par domaine et genre

Nombre total des employés (incluant les sous-traitants)	No.	1.532	1.354	1.438	IFO, IHC, LCC
Nombre total d'employés IFO/ IHC/ LCC * (incluant des contrats permanents et temporaires)	No.	921	960	964	
<i>Contrats temporaires</i>	No.	19	17	6	
Top-management (inclus dans les cadres)	No.	4	4	4	
Cadres	No.	39	34	35	
Employés	No.	98	216	171	
Ouvriers	No.	784	710	758	
dont, hommes	No.	871	910	918	
dont, femmes **	No.	50	50	46	
Par poste: Senior Management	No.	0	0	0	
Cadres supérieurs	No.	6	4	4	
Employés	No.	44	46	42	

total employés IFO	No.	880	920	925
---------------------------	-----	-----	-----	-----

Conventions collectives total employés	%	100%	100%	100%	IFO
-----------------------------------------------	---	------	------	------	-----

Présence sur le marché / salaires

Salaire minimum au pays (Rép. du Congo)					IFO
Niveau de salaire de base (IFO)	EUR	83	82	82	
Hommes	EUR	173	173	173	
Femmes	EUR	173	173	173	
% par rapport au salaire minimum du pays	%	210%	210%	210%	

Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale ***	%	56%	59%	58%
-------------------------------------------------------------------------	---	-----	-----	-----

*** Salariés à temps plein, nés en RoC (IFO) au Cameroun (LCC) ou dans un autre pays africain et disposant du droit légal d'y résider indéfiniment (le statut remplit les critères parus en p. 92 du Rapport de durabilité 2020).	No.	19	17	18	IFO & LCC
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	----	----	----	-----------

Nombre total de cadre supérieurs ***	No.	34	29	31
---------------------------------------------	-----	----	----	----

Santé et sécurité					IFO
Nombre total d'accidents au travail (exclut les blessures mineures ; accidents sans arrêt de travail)	No.	177	230	249	

Décès liés au travail 1a		0	1	0
--------------------------	--	---	---	---

Blessures avec congé temporaire > 4 jours		56	53	62
-------------------------------------------	--	----	----	----

Blessures avec congé temporaire ≤ 4 jours		121	176	187
-------------------------------------------	--	-----	-----	-----

Taux d'incidence tous les 100 travailleurs 1b (blessures comportant un congé > 4 jours)		6,4	5,8	6,7
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----	-----	-----

Impacts socio-économiques indirects					IFO
Consultations au Centre Medico-Social (CMS) de Ngombé	No.	11.781	13.962	12.805	

Patients à l'hôpital IFO (CMS, 28 lits)	No.	1.094,0	869,0	644,0
-----------------------------------------	-----	---------	-------	-------

Naissances vivantes par année	No.	317,0	368,0	332,0
-------------------------------	-----	-------	-------	-------

Mortalité à la naissance au CMS (1ère année) (par rapport au taux de 5% au niveau national)	No.	2%	1%	3%
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	----	----	----

Vaccinations par année	No.	2.243	2.109	2.211
------------------------	-----	-------	-------	-------

Fourniture d'eau potable pour la population de Ngombé ainsi que pour l'industrie	m ³ (1000 l)	106.463	90.976	89.460
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	---------	--------	--------

Electricité fournie pour la population de Ngombé	KWh	1.540,7	1.742,6	1.745,6
---------------------------------------------------------	-----	---------	---------	---------



GRI: 2016
202-1



GRI: 2016
202-2



GRI: 2016
403-9



GRI: 2016
203-1

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
404-1



GRI: 2016
205-2



GRI: 2016
413



GRI: 2016
413-1



GRI: 2016
203-1



GRI: 2016
412-2
410-2

Formations

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Nombre total de formations	No.	5.265 3.790	3.040 2.969	3.119 3.098	IFO, IHC, LCC
<i>dont, chez IFO</i>					
Nombre moyen de formations par employé / an	No.	5,7	3,2	3,2	
Par niveau					
<i>Cadres</i>	No.	0,9	0,8	1,0	
<i>Ouvriers</i>	No.	6,3	4,2	4,1	
<i>Administration</i>	No.	2,7	0,3	0,1	
Formation axée sur la politique et sur les procédures anti-corrruption	No.				IFO, IHC, LCC
Nombre total d'employés formés		921	960	964	
Employés concernés formés (nouveaux employés) 2	No.	N.A.	29	5	

Engagements auprès des communautés

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Projets basés sur les besoins des communautés riveraines 3	No.	43	6	16*	IFO
* continuation des projets de l'année précédente					
% d'opérations locales	%	100%	100%	100%	
dernière estimation de la population datant de 2019	No.	-	-	18.930	
dont, femmes	No.	-	-	9.076	
dont, hommes	No.	-	-	9.854	
dans les villages (villageois et natifs)	No.	-	-	7.367	
nombre estimé de natifs (~38%)	No.	-	-	2.800	
dans le village de Ngombé	No.	-	-	11.563	
Réunions avec les communautés et populations autochtones					
Nombre total de villages	No.	88	85	85	
Villages dans lesquels des réunions ont eu lieu	No.	88	85	83	
Réunions	No.	222	265	276	
Participants	No.	5.846	6.669	7.119	
Autochtones	No.	2.196	2.282	2.149	
Communautés locales (Bantou)	No.	3.650	4.387	4.970	
Femmes	No.	2.610	2.876	3.016	
Hommes	No.	3.236	3.793	4.103	
Élèves dans l'école des Populations Autochtones (Ngombé)	No.	149	133	131	
Nombre de visiteurs/lecteurs dans la bibliothèque (Ngombé)	No.	14.461	9.962	7.148	
Étendue de l'impact					
Situation géographique de l'impact (zone de récolte annuelle) 4	Ha	29.467	32.682	33.141	IFO
Impacts sur les communautés					
Nombre total de plaintes enregistrées via des mécanismes formels de plaintes	No.	7	6	9	IFO
dont, déposées et résolues	No.	6	6	9	
Formations axées sur les droits de l'Homme - Employés : Nombre total des employés formés	No.	921	960	964	
Personnes formées sur les droits de l'Homme (tous postes concernés)	No.	15	14	20	IFO, IHC, LCC
Pourcentage (tous postes concernés)	%	100%	100%	100%	
Formations sur les droits de l'Homme - Personnel de sécurité : Eco-gardes y compris le personnel	No.	32***	33***	32***	IFO
*** Personnel et cadres (hors la société de gardiennage, gardiens dépourvus d'armes)					
Employés concernés nécessitant de formation 5	No.	12	14	12	
Pourcentage (tous postes concernés)	%	100%	100%	100%	

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
304-1



GRI: 2016
304-3



GRI: 2016
304-2



Biodiversité

Aires protégées et aires à Haute Valeur en termes de biodiversité 6
Surface totale de la concession forestière

Unité de mesure

2022

2021

2020

Champ d'application

IFO

Aire de production
selon le Plan d'aménagement

Aire de protection

Aire de conservation

Aire de développement communautaire

Aire de production
% par rapport à la surface totale

Aire de protection et de conservation
% par rapport à la surface totale

Aire de développement communautaire
% par rapport à la surface totale

Habitats protégés ou restaurés
Taille de l'aire concernée

Impacts

Construction ou utilisation de la surface forestière, d'usines de transformation, de mines ou d'infrastructures de transport 7

Étendue des aires touchées par l'exploitation forestière - Assiette annuelle de coupe - AAC

part de la surface totale

part de la surface totale (parc usine)

Densité de la récolte :
nombre d'arbres (en moyenne) / hectare

% de la surface totale affectée par les impacts de la récolte (routes, parcs à grumes, chablis d'abattage, pistes de débardage)

% de l'assiette annuelle de coupe (AAC) affectée

volume net récolté par ha (volume restant)

Durée des impacts/ Réversibilité de l'impact

Infrastructures routières

Largeur moyenne des routes
dont, principales

Longueur des routes
dont, principales

Ha

1.159.643

1.159.643

1.159.643

Ha

801.716

801.716

801.716

Ha

220.000

220.000

220.000

Ha

88.000

88.000

88.000

Ha

48.500

48.500

48.500

%

69%

69%

69%

%

27%

27%

27%

%

4%

4%

4%

Ha

308.000

308.000

308.000

IFO

Ha

29.467

32.682

33.141

%

2,5%

2,8%

2,9%

m³

246.559

231.044

218.192

No. / Ha

1,1

1,0

0,9

%

0,26%

0,26%

0,20%

%

10,2%

9,1%

8,3%

m³ / Ha

8,7

8,0

6,6

1 an / Oui

1 an / Oui

1 an / Oui

m

26,9

24,6

25,6

m

20,8

20,0

21,6

km

53

37

39

km

190

208

202

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
303-3



GRI: 2016
305-1

Impacts

Objectifs de développement des Nations Unies	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Pollution 8 Incidences majeures / Durée / Réversibilité de l'impact	Ha	0 / - / Oui	0 / - / Oui	0 / - / Oui	IFO
Espèces envahissantes 9 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Réduction des espèces 10 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Conversion de l'habitat 11 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Déforestation / Conversion des écosystèmes 11 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
dont, enregistrée dans les forêts des fournisseurs <i>*engendrée par des tiers (encroachment)</i>	Ha	0	0	400*	
Nombre d'incendies naturels ou causés par des tiers et surface par zone (a) < 500 ha; (b) > 500 ha	No. / Ha	1 (a)	0	3 (a)	
Perte (temporaire) de la couverture forestière (agriculture, récolte de bois...).	Ha	3.380	1.920	2.570	
Source: www.globalforestwatch.com	%	0,29%	0,17%	0,22%	
Nombre de dépassement de limites par des tiers (agriculture, récolte de bois par des tiers...).	No.	1	1	1	
Gestion de la faune					IFO
Nombre de personnes pour la gestion de la faune (éco-gardes + encadrement)	No.	38	39	39	
Nombre de saisies / infractions	No.	52	78	131	
& nombre de camps de braconnage détruits	No.	23	31	57	
Nombre d'infractions relatives à la faune par les employés de IFO	No.	0	0	0	IFO
Eau et sol Prélèvement total d'eau potable et d'eau pour l'industrie et la population du village de Ngombé	m ³ (1000 l)				
Eau du fleuve Sangha		106.463	90.980	89.460	
Nombre d'échantillons d'eau pluviale déchargée du site industriel, non conforme à la norme de l'UE (contrôles hebdomadaires)	No.	0	0	0	
Energie- hydrocarbures Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables					IFO
Essence / forêt	m ³ (1000 l)	67	68	61	
Diesel / production forestière & transport	m ³ (1000 l)	2.628	2.754	2.642	
Diesel / scierie de transformation	m ³ (1000 l)	2.731	3.322	3.191	
total carburant non renouvelable		5.426	6.143	5.894	
Electricité générée au total	MWh	8.823	8.908	8.275	
Volume de huiles utilisés	m ³ (1000 l)	75	87	61	
Volume de biocides utilisé sur le site de transformation (<i>aucune utilisation en forêt!</i>)	m ³ (1000 l)	0,1	0,45	1,20	
Volume d'hydrocarbures/volume de bois en débités (<i>inclut la production en forêt et à l'usine</i>)	m ³ / m ³	0,096	0,101	0,111	
Volume d'hydrocarbures/m ³ de bois en grumes	m ³ / m ³	0,012	0,013	0,014	

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
305- 1,2

Emissions GES

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Emissions de CO₂ /GES dues à la consommation de carburant provenant de sources non renouvelables (Champ d'application 1-2) - Essence / forêt 12	tCO ₂	153	153	139	IFO
Diesel / production forestière & transport en forêt 13	tCO ₂	7.033	7.369	7.071	
sous-total forêt	tCO ₂ eq.	7.186	7.523	7.210	
sous-total forêt, quota scierie	tCO ₂ eq.	4.978	5.858	6.306	
sous-total forêt, quota export	tCO ₂ eq.	1.359	1.044	865	
Diesel / scierie de transformation 14	tCO ₂	7.353	8.945	8.592	
total carburant non renouvelable émissions eq. tCO₂	tCO ₂	14.539	16.467	15.802	
émissions CO₂ / volume de bois					
émissions CO₂ / m³ de bois transformé en scierie	tCO ₂ eq./m ³	0,15	0,16	0,17	
émissions CO₂ / m³ de sciages (grumes pour la scierie)	tCO ₂ eq./m ³	0,10	0,11	0,13	
émissions CO₂ / m³ de bois récolté en forêt	tCO ₂ eq./m ³	0,029	0,033	0,033	
émissions tCO₂ / m³ sciages 15 (forêt et production en scierie)	tCO ₂	0,256	0,272	0,296	
en % de tCO ₂ stocké dans le bois, 16 avec 1,08 tCO ₂ /m ³	%	24%	25%	27%	
émissions tCO₂ / m³ grumes export 17 (récolte en forêt)	tCO ₂	0,032	0,036	0,036	
% de Carbone (eq. CO₂) stocké dans le bois 16	%	3,0%	3,3%	3,4%	
(Champ d'application 3) Transport terrestre 18	tCO ₂	18.931	15.291	13.588	
Impact par m ³ et par tonne (tCO ₂ eq. total / volume évacué IFO)	tCO ₂ eq./m ³	0,21	0,18	0,18	
Total des émissions de CO₂, en% de CO₂ eq. stocké dans le bois	% of CO ₂ stocké dans le bois	19%	17%	17%	
Transport maritime 19	tCO ₂	34.597	31.769	29.541	
Impact par m ³ et par tonne (tCO ₂ eq. total / volume évacué IFO)	tCO ₂ eq./m ³	0,38	0,38	0,40	
Total des émissions de CO₂, en% de CO₂ eq. stocké dans le bois	% of CO ₂ stocké dans le bois	35%	35%	37%	
Total émissions GES tCO₂ (tous les produits)	tCO ₂	68.067	63.527	58.931	
Total des émissions de CO ₂ pour tous les produits	tCO ₂ eq./m ³	0,75	0,76	0,80	
Total des émissions de CO ₂ , en % de CO ₂ eq. stocké dans le bois, moyenne de tous les produits (grumes, débités ...)	% of CO ₂ stocké dans le bois	70%	70%	74%	
(direct et indirect)					
total émissions tCO₂ / m³ sciages 20	tCO ₂	0,85	0,83	0,88	
% de Carbone (CO₂ eq.) stocké dans le bois 16 (avec 1.08 tCO₂/m³)	%	78%	77%	81%	
total émissions tCO₂ / tonne sciages 20 (avec 0.71 t bois KD / m³)	tCO ₂ eq./t bois KD	1,19	1,17	1,23	
émissions nettes (stockage par rapport au CO₂ dans le bois avec 1.52 tCO₂ / t bois KD)	tCO ₂ eq./t bois KD	-0,33	-0,35	-0,28	
total émissions tCO₂ / m³ grumes 21	tCO ₂	0,62	0,60	0,62	
% de Carbone (CO₂ eq.) stocké dans le bois 16 (avec 1.08 tCO₂ / m³)	%	58%	55%	57%	
total émissions tCO₂ / tonne grumes 21 (avec 0.71 t bois KD / m³)	tCO ₂ eq./t bois KD	0,88	0,84	0,87	
émissions nettes (stockage par rapport au CO₂ dans le bois avec 1.52 tCO₂ / t bois KD)	tCO ₂ eq./t bois KD	-0,64	-0,68	-0,65	
émissions tCO₂ pour les modes de transport (déplacements et mobilité pendulaire)	tCO ₂	253	-	-	

GRI: 2016
305-3

Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (Champ d'application 1-2-3)

GRI: 2016
305- 1-2-3

GRI: 2016
305- 1-2-3

305- 1-2-3

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
201-1



GRI: 2016
204-1



GRI: 2016
301-8,
414-1,
G4 FS1,
G4 FS2

Valeur générée

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Revenu Net	1.000 EUR	73.508	64.762	53.609	IFO
Coûts opérationnels	1.000 EUR	41.541	41.610	32.341	
Salaires et bénéfices (y compris plan de retraite)	1.000 EUR	14.411	12.861	12.760	
Paievements aux instituts de crédit	1.000 EUR	1.920	1.903	2.074	
Dépenses pour le gouvernement (taxes, etc.)	1.000 EUR	8.142	6.436	6.318	
Investissement communautaire, santé, sécurité, gestion de la forêt et protection de l'environnement	1.000 EUR	2.203	2.038	2.291	
Social, sécurité, santé, logements et développement communautaire	1.000 EUR	1.694	1.618	1.852	
Gestion forestière - environnement (capitalisée)	1.000 EUR	508	420	439	
Valeur économique retenue	1.000 EUR	5.226	264	-1.732	
Bénéfice de l'exercice (IFRS)	1.000 EUR	5.562	682	-1.243	

Fournisseurs locaux

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
(Cameroun et République du Congo) Budget achat dépensé pour les fournisseurs locaux 22	1.000 EUR	32.037	28.540	26.976	IFO

en % du total	%	94%	93%	92%	
---------------	---	------------	-----	-----	--

Fournisseurs tiers depuis des régions à risque élevé (catégorie 1.-3. ci-dessous)	No.				IHC
Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)		22	20	19	

dont certifiés ou vérifiés par tierce partie (ca. 1.-2. ci-dessous)	No.	13	14	13	
---------------------------------------------------------------------	-----	----	----	----	--

dont contrôlés en interne / audités pour la légalité (ca. 3 ci-dessous)	No.	9	6	6	
-------------------------------------------------------------------------	-----	---	---	---	--

sites de transformation au total	No.	22	21	22	
-----------------------------------------	-----	----	----	----	--

forêts au total	No.	54	62	61	
------------------------	-----	----	----	----	--

Nouveaux fournisseurs sélectionnés	No.	2	4	2	
-------------------------------------------	-----	---	---	---	--

Fournisseurs tiers depuis les régions à risque bas (catégorie 4.-5. ci-dessous)	No.				
Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)		15	19	17	

% de conformité* de tous les fournisseurs tiers à la politique d'approvisionnement responsable de la Société (ca. 1.-5. ci-dessous)	%				
Évaluation de tous les fournisseurs selon un processus de diligence raisonnée certifié, inclut un audit de terrain pour les fournisseurs à risque élevé		100	100	100	

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016

204-1,
G4 FS1,
G4 FS2

Approvisionnement

	Unité de mesure	2022	2021	2020	Champ d'application
Volume total du bois acheté * en équivalent bois rond	m ³ RWE	252.870	248.044	253.868	
1. Certifié FSC	%	87%	88%	88%	
2. Vérifié légal par tierce partie dont 'controlled wood' et certifié PEFC	%	3%	5%	4%	
3. Contrôlé en interne / audité pour la légalité au travers d'un processus de diligence raisonnée certifié	%	9%	6%	7%	
4. Issu de régions à faible risque	%	0,0%	0,1%	0,0%	
5. Acheté dans l'UE (vérifié par d'autres opérateurs)	%	1,4%	1,2%	1,4%	
Volume total de bois acheté en m³ (grumes / débités / lamellés-collés aboutés)	m ³ de bois	107.620	99.200	88.000	
IFO (filiale IHC) (cat. 1 ci-dessus)	%	86%	84%	84%	
Fournisseurs tiers total	%	14%	16%	16%	
Fournisseurs directs, de pays à risque élevé : avec approvisionnements dans leurs propres forêts ou forêts en partenariat, vérifiés par tierce partie ou audit interne (cat. 1-3 ci-dessus)	%	10%	13%	13%	
Fournisseurs indirects, de pays à risque élevé : vérifiés par tierce partie ou audit interne (cat. 1-3 ci-dessus)	%	2,5%	1,8%	1,9%	
Fournisseurs indirects, depuis des régions à risque négligeable, y compris dans l'UE : évalués par un système de diligence raisonné (cat. 4-5 ci-dessus)	%	1,7%	1,3%	1,4%	

*Interholco effectue une diligence raisonnée/ évaluation des risques sur tous les approvisionnements en bois. Pour les fournitures à risque non négligeable, la certification est utilisée ou des audits sur le terrain sont effectués pour vérifier la conformité et arriver à un risque négligeable et à la conformité avec notre politique. En 2020, environ 10 non-conformités mineures ont été émises lors des audits sur le terrain. Toutes les non-conformités ouvertes sont résolues dans les délais spécifiés pour les fournisseurs actifs. Chez un fournisseur, l'approvisionnement n'a pas commencé car les non conformités n'étaient pas encore résolues.

Notes

1 Les taux d'incidence représentent le nombre d'accidents et de maladies sur 100 travailleurs à plein-temps et ont été calculés comme suit : $(N/EH) \times 200\,000$, N = nombre total d'accidents et de maladies EH = nombre total d'heures travaillées par tous les employés sur l'année calendaire (2 000x Nb de travailleurs à plein-temps cette année). 200 000 = base pour 100 équivalent de travailleurs à plein-temps (travaillant 40 heures par semaines, 50 semaines par an ou 2 000 heures par travailleur).

2 «Personnel concerné», soit le personnel qui pourrait être exposé à des problèmes tels que la corruption, l'abattage illégal et le travail forcé. Les postes clés incluent tout membre du personnel dans les achats (notamment, achats pour la production), tout membre du personnel dans la vente, la finance et les ressources humaines.

3 Pour toutes les opérations, il y a des évaluations d'impact :

- Environ 90 villages dans la concession forestière et environ 10 villages concernés par l'abattage annuel;
- pour toute la UFA, une étude socio-économique (2004) et une évaluation d'impact sociale (2008) ont été réalisées;
- avant l'abattage annuel, une « cartographie participative » est réalisée et tous les sites particulièrement importants pour les communautés sont identifiés ;
- tous les villages sont informés des impacts sociaux & environnementaux et des mesures d'atténuation mises en place ;
- une plateforme de consultation avec environ 25 représentants de village et toutes les parties prenantes (notamment les représentants de l'administration locale et des ONG) a lieu une à deux fois par an.

4 La plupart des impacts sont temporaires et peuvent être à la fois positifs et négatifs:

- négatifs: dérangement occasionné sur les sentiers des villages dans la forêt (pour la chasse/ cueillette).
- positifs: après l'abattage, les sentiers sont refaits si demandé par les villages / communautés.

5 Les postes concernés étaient les suivants: Directeur Forêt et Environnement IFO, gardes et éco-gardes ainsi que ADHUC et CDHD.

6 Nous avons protégé les surfaces selon la classification officielle du Plan d'aménagement de l'unité forestière d'aménagement de Ngombé, approuvé par décret ministériel. En outre, nous avons choisi de protéger une zone tampon en bordure du parc national d'Odzala-Kokoua, afin de prévenir tout impact négatif éventuel sur le parc national. Une gestion active de HVC a lieu depuis plusieurs années pour protéger les HVC (gestion active de la faune, protection de la zone tampon, surveillance des surfaces de conservation, etc.).

7 Les impacts de l'abattage ne sont que de 1/30 de la surface de production (800 000ha), sur la base de la surface d'abattage selon notre plan de gestion forestière.

8 Déversement d'hydrocarbure marginal. Tous les déchets et le pétrole sont récupérés sur le camp de base et renvoyés au site industriel de Ngombé, où ils sont traités, réutilisés ou envoyés vers des usines d'élimination de déchets approuvées (à Pointe Noire).

9 Non-applicable, pas d'espèces invasives spécifiques. Bien que des plantes de *Marantaceae* et *Zingiberaceae* se soient multipliées, l'abattage peut avoir un impact, mais l'abattage peut avoir un impact positif sur la régénération de la forêt.

10 Pas de réduction significative des espèces. Toutes les espèces d'arbres sont gérées pour être conservées en ne diminuant qu'en cas de remplacement naturel dans certaines zones (succession forestière).

11 L'abattage de la forêt n'a qu'un petit impact (routes, sentiers de débardage, trous d'abattage), mais pas de changement d'utilisation à grande échelle de la surface forestière.

12 Calcul du % d'éq. CO₂ stocké dans le bois selon : Lignes directrices 2006 de la CIPV pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, Chapitre 12. Produits en bois abattu, tableau 12.4, C Contenu par m³ de bois 0,295 t/m³ x 44/12 = éq. CO₂ contenu / m³ de bois = 1,08.

13 Conversion: 2,27 t éq. CO₂ / m³ essence. Source : World Resources Institute (2015). GHG Protocol tool for stationary combustion. Version 2.6, avec des facteurs d'émission de UK DEFRA et USEPA ainsi que de la CIPV, lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Champ d'application 1, «autres pays».

14 Conversion: 2,68 t éq. CO₂ / m³ diesel. Source : World Resources Institute (2015). GHG Protocol tool for stationary combustion. Version 2.6, avec des facteurs d'émission de UK DEFRA et US EPA ainsi que de la CIPV, lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Champ d'application 1, «autres pays».

15 Calculé en tant que: (t. d'émissions de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production forestière, pour les bûches transformées en scierie + t. d'émission de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production en scierie) / production annuelle de sciages.

16 Conversion: 2,69 t éq. CO₂ / m³ diesel. Source : World Resources Institute (2015). GHG Protocol tool for stationary combustion. Version 4.1 Facteurs d'émission cf. lignes directrices GIEC 2006 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Champ d'application 1, «autres pays».

17 T. de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production forestière par m³.

18 Calculé en fonction du volume (poids) transporté par voie (route, train) et destination (Douala, Pointe Noire) avec l'outil du (2015). GHG Protocol tool for stationary combustion. Version 2.6, avec des facteurs d'émission de UK DEFRA et US EPA ainsi que de la CIPV, lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Champ d'application 2 «autres pays».

19 Calculé en fonction du volume (poids) transporté par expédition / grand porte-conteneurs de Douala, Pointe Noire à la destination du client avec l'outil du World Resources Institute (2015). GHG Protocol tool for stationary combustion. Version 2.6, avec des facteurs d'émission de UK DEFRA et US EPA ainsi que de la CIPV, lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (champ d'application 2, "Autres pays". Important : veuillez noter que, s'agissant de l'Impact par m³ ou tonne (tCO₂ eq. /volume évacué de Ngombé), YgYa jgc bgrc bhWUW f Ygg fle j c i a Y Yl d c f f X Y g d c f t z a U j j l a d U W h d U f a Y g h W U W f g fle j c i a Y Yl d c f f X Y B l ca V f.

20 Conversion des tonnes en m³ par densité du bois tropical cf. CIPV 2006, Ch. 12, Tableau 12.4 (en tonnes / m³) = 0,59. Total d'éq. en t. de CO₂ / volume transporté.

21 Conversion des tonnes en m³ par densité du bois tropical cf. CIPV 2006, Ch. 12, Tableau 12.4 (en tonnes / m³) = 0,59. Total d'éq. en t. de CO₂ / volume transporté.

22 Inclut le transport de Ngombé à Doula et Pointe Noire.